



CONSEIL D'ADMINISTRATION REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 02/02/2021

L'an deux mille vingt et un le mardi deux février à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Mme. Pascale Luguët, Présidente.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°2 - Mise à jour du tableau des effectifs

Présents :

Mme LUGUET **Maire**

Mme MANDEIX **Vice-présidente**

Mme FRECHET **Déléguée**

Mme PERTHUIS, Mme TRUILHE, M BEAUMONT, Mme BASSI, Mme SADRES **Conseillers Municipaux**

M BACHOWSKI, M BRU, M NADAU **Désignés**

Absents excusés :

M FAINZANG (donne pouvoir à Mme MANDEIX)

Mme MANSE (absente excusée), Mme BENFAKIR (absente excusée), Mme COPPOLA (absente excusée), Mme GONZALO (absente excusée), Mme MAHAIE (absente excusée)

Nombre de membres afférents au Conseil :	017
Nombre de membres en exercice :	017
Nombre de membres présents :	011
Nombre de procurations :	01

Rapporteur : **Mme Valérie SADRES**

RH N° 2021 - 35 - 002

I - Exposés des motifs

Afin de prendre en compte la situation d'un agent en disponibilité pour motif personnel depuis plus d'un an et compte tenu du fait que cet agent a été remplacé, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs de la façon suivante :

Motif	Poste supprimé	Nombre de poste	Date effective
Suppression	Infirmier en soins généraux de classe normale à temps complet	1	02 février 2021

II - Considérants et références juridiques

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires de la fonction publique territoriale,
Vu l'avis du comité technique,
Vu l'avis de la commission du personnel
Le conseil d'administration, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

SUPPRIMER un poste d'infirmier en soins généraux de classe normale à temps complet à compter du 02 février 2021.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil d'administration,

Le secrétaire de séance,

La Présidente,

Mme Catherine MANDEIX

SIGNE
Mme Pascale Luguët